**Zeitschrift:** Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die

Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten

Naturwissenschaften

**Band:** 20 (1835)

Nachruf: Bourgeois, Louis Henri

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## b. L. H. Bourgeois.

La société Helvétique des sciences naturelles et la patrie ont fait une perte sensible en la personne de Mr. Bourgeois, Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, mort à Lausanne dans le courant de l'année dernière.

La courte carrière de ce magistrat offre tout l'intèret qu'inspire celle de l'homme de bien.

Né le 28. Octobre 1800 à la colonie Hollandaise de Surinam, Louis Henri Bourgeois, fils de Mr. Dr. Br. Bourgeois de Lausanne, fut amené en Suisse à l'áge de trois ans. Bientôt privé de son père, son éducation dévint l'objet de la sollicitude d'une belle mére, femme distinguée, dont il se montra le fils le plus tendre et le plus dévoué. Il avait été dabord placé dans l'institut du célèbre Pestalozzi à Yverdun, il continua ses études à Lausanne, à Genève, et plus tard à Paris. — Ses dispositions morales et l'éxcellence de son cœur avaient tourné pour lui les vues de sa famille. vers le St. Ministère, mais, par une suite de ce même caractère profondément consciencieux avant tout, le jeune Bourgeois ne tarda pas à renoncer à une carrière où il ne croyait pas alors pouvoir apporter des convictions suffisantes. Ses travaux prirent des lors une autre direction. Les mathématiques, les sciences physiques, l'étude de quelques langues vivantes l'absorbèrent plus exclusivement; il y fit de solides progrès. A cette époque, fort occupé de mécanique, pour laquelle il avait beaucoup d'aptitude et de goût,

l'entreprise d'une nouvelle machine, conjointement avec un ami, le conduisit successivement en France, en Angleterre, en Hollande. (Il s'agissait de l'application de la vapeur à des voitures et à des embarcations légères). Ce projet qui, comme tant d'autres, ne devait pas être couronné du succès entre les mains de ses premiers auteurs, porta toutefois d'heureux fruits pour nôtre jeune compatriote: ses connaissances et ses vues s'étendirent, il apprit à juger les hommes et les choses; ses idées se mûrirent et prirent de plus en plus un caractère de solidité remarquable.—

De retour dans sa patrie et allié par un mariage à une famille honorable, il étudia l'art forestier sous un des maitres les plus habiles de la Suisse, Mr. Kasthofer de Berne. Nommé inspecteur de l'un des arrondissement forestiers du Canton de Vaud, à la suite d'un examen marquant, il remplit cette place à l'entière satisfaction de l'administration, et fit preuve de l'étendu de ses connaissances forestières et économiques, non seulement dans l'exercise de ses fonctions, mais encore dans un petit écrit qu'il publia à Lausanne en 1831, sous le titre de "Considérations sur la liberté du commerce des bois dans le Canton de Vaud."

Ce fut à cette époque en 1829, que Mr. Bourgeois fut admis au nombre des membres de la Société Vaudoise des sciences naturelles; et l'année suivante il fut également reçu membre de la Société Helvétique. —

Le 21. Juillet 1831 le choix des électeurs de son Cercle l'appela á siéger dans l'assemblée des représentans du pays. Dès les premières séances on vit se manifester sa loyauté et sa franchise. Ami de l'ordre, inséparable de la vraie liberté, mais non moins ami du progrès, il avait appelé de ses voeux les reformes que l'année 1830 vit se réaliser si heureusement dans differens Cantons de la Suisse. Ses nombreux amis le jugèrent éminemment propre, par ses lumières, son patriotisme et l'indépendance de son caractère, à faire partie de l'administration chargée de consolider et de développer les nouvelles institutions du pays. Il dévint membre du Conseil d'Etat. —

Ici commence pour Mr. Bourgeois une carrière de dévouement et de travaux opiniatres aussi utiles pour la chose publique qu'honorables pour lui. Bien que l'année 1830 n'ait pas été pour la Suisse une ëre de rénovation aussi complète que celle du commencement de ce siècle, la tâche des Gouvernemens dans differens Cantons, dans celui de Vaud en particulier, était grande et difficile. Legislation et Administration, prèsque tout était à refaire, ou, du moins, à revoir, à mettre en harmonie avec une constitution et des exigences nouvelles, profondément distinctes du passé. A qui douterait de la marche, si ce n'est du progrès des idées humaines, il suffirait de montrer le chemin parcouru sans sécousses par un petit pays, dans une période de moins d'un tiers de siècle. —

Le Conseil d'Etat se mit courageusement et loyalement à l'oeuvre; et Henri Bourgeois ne tarda pas à prendre le rang le plus honorable parmi les hommes distingués par leurs talents et leur expérience, dont ce corps était composé. Préparations et discussions préalables dans une foule de projets de lois, réorga-

nisation de la plupart des branches de l'administration, revision du Pacte-féderal, cette question si consciencieusement traitée dans le Canton de Vaud, débats dans l'assemblée législative, affaires courantes de l'administration, partout l'activité, l'habileté, l'aplomb, la sureté du jugement, l'étendue et la netteté des vues du jeune Magistrat se montrérent avec éclat, et grandirent par le travail, d'une manière étonnanté. Mais, parmi tant de qualités rares, le trait le plus précieux de son caractère fut surtout la droiture, la fermeté inébranlable. — Avec cette constance et cette ardeur dans le bien, que n'aurait-il pas fait encore pour une patrie qu'il chérissait! La Providence, hélas! l'appelait à d'autres épreuves. Les germes d'un mal, auquel paraissent plus particulièrement exposés les hommes nés sous les tropiques et transplantés dans nos climats, avaient déjà donné quelques inquiètudes aux amis de Mr. Bourgeois; toutefois des habitudes réglées et beaucoup d'activité de corps semblaient avoir atténué ce principe funeste. Malheureusement, une vie trop sédentaire, l'excès du travail journalier, surtout des veilles imprudentes, où le poussait sa scrupuleuse probité, dans le but d'acquérir des connaissances administratives et judiciaires aux quelles il se trouvait trop étranger, les émotions d'une ame jeune et impressionnable, tout cet ensemble dévorant de la vie de l'homme public, altérèrent de plus en plus sa santé. Un cruel accident dans un voyage à des eaux thermales porta un dernier coup à sa constitution affaiblie; ses amis, son inconsolable famille, perdirent désormais l'espoir de le conserver. Lui même, avant tous les autres, n'avait plus d'illusions, et voyait approcher la mort avec la confiance du Chrétien. —

Dans sa première jeunesse, l'esprit positif de notre siècle et le propre tour d'esprit d'Henri Bourgeois, qui le portait à repousser ce dont il n'avait pas fait l'expérience, le firent pencher vers le Déisme pur. Alors même, il était remarquable par sa bonne foi parfaite, le sérieux avec lequel il traitait les questions religieuses et son respect pour toutes les convictions Plus tard, il commença à s'approcher de sincères. l'Evangile par cette route sure mais lente, qui est la marche plus particulière des esprits droits et réflechis. Son point de départ fut le sentiment du pèché, et à ce sujet, on ne peut s'empêcher d'observer combien tout se lie dans les graces de Dieu et dans ses plans Providentiels pour le bien de ses créatures. Cette même rectitude d'esprit, qui disposait H. Bourgeois à se défier des surprises de l'imagination, à n'admettre que ce qu'il avait vu des yeux du corps, ou de l'intelligence, et à chercher la conséquence en toutes choses, dévint l'anneau solide, où se rattachèrent pour lui toutes les hautes croyances de l'Evangile. commencé à connaitre la misère du coeur humain. ne lui fut plus possible de s'aveugler, ni de détourner son esprit de la recherche d'un remède. Bien loin d'être étouffés par la préoccupation des affaires publiques, ni par l'espèce d'étourdissement naturel à un homme jeune, qui se voit tout d'un coup un juste objet d'estime générale, ces sentimens prirent chaque jour une force nouvelle. La maladie, qui aigrit si souvent le coeur, fut, au contraire, ce qui acheva d'amener le sien aux pieds

de la Croix. — On aurait dit que chaque douleur était pour lui un nouvel échelon vers le Christianisme. — Ils peuvent bien l'affirmer ceux qui lui ont vu faire avec un plein acquiescement le sacrifice de tout ce qui plait au coeur de l'homme, activité utilement employée, considération méritée, affections intimes et profondes. Ce fut dans ces dispositions et avec une foi, qui grandissait au milieu des angoisses de ses derniers momens, qu'il expira le 22. Août 1834, à peine agé de 34 ans.

Au milieu de l'amertume d'une pareille perte, on éprouve une sorte de satisfaction à penser, combien malgré sa fin prématurée, la carrière de cet homme excellent a été complète. Que de talens tristement enfouis, que d'ames riches de sentimens quittent cette terre, sans espace pour les mettre au jour! Mais plus heureux, les facultés d'Henri Bourgeois ont été développées et hautement reconnues; son caractère a conquis l'estime et l'affection de son pays; l'homme moral répandait visiblement en lui de la chaleur et de la dignité sur tous les actes de l'homme public. — Enfin le Chrétien aussi a été complet, il a subi la double épreuve de la prospérité et de l'adversité. Il a connu tout ce que le monde peut donner; il en a fait l'entier abandon aux pieds de Celui qui l'appelait à une félicité sans mélange et sans terme. Et qu'une autre pensée consolante adoucisse encore nos regrêts. La mémoire du juste prolonge son existence sur la terre; il est dévenu citoyen du Ciel; son souvenir n'est pas moins puissant que n'aurait été son exemple ici bas. —

ALEXIS FOREL.